

# Ferme Ste-Catherine enr.

Rock Forest, le 23 novembre 2004

Monsieur Yvon Marcoux  
Ministre des Transports du Québec  
700, boulevard René-Lévesque Est  
Place Haute-Ville 29<sup>ième</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5H1

## **OBJET : Prolongement de l'autoroute 410 à Sherbrooke**

Monsieur le Ministre,

Lors des rencontres publiques d'information ayant eu lieu le 30 mars 2004 à Sherbrooke et le 7 avril 2004 à Lennoxville, le ministère des Transports du Québec (MTQ) présentait deux tracés possibles pour le prolongement de l'autoroute 410 à Sherbrooke. Cependant, lors d'une conversation téléphonique le 26 octobre 2004 avec monsieur Lauréat Thériault, ingénieur chargé de projet dans ce dossier, nous avons appris que l'étude d'impact commandée par le MTQ et présentement en cours de réalisation ne considérait qu'un seul tracé. Afin de permettre une **comparaison objective** de différentes alternatives pour le prolongement de l'autoroute, nous demandons à ce que **plus d'un tracé soient inclus et étudiés** dans le cadre de cette étude d'impact.

La ferme Ste-Catherine est une entreprise familiale qui possède un verger d'environ 4000 arbres dont 26 variétés de pommiers, des poiriers, pruniers et cerisiers et sur laquelle sont cultivés plus de 80 espèces de fleurs en plus de légumes sans produits chimiques. Partant d'une terre en friche non drainée, la ferme a progressivement pris racine au cours des 21 dernières années jusqu'à devenir une entreprise qui permet à des milliers de gens en périphérie de Sherbrooke de faire l'achat de produits frais directement du producteur. Grâce à sa localisation unique permettant la vente au détail, la diversité de ses cultures et le dynamisme de ses propriétaires, la ferme est devenue un exemple de réussite dans la région.

La construction du prolongement de l'autoroute 410, selon le tracé faisant présentement l'objet d'une étude d'impact pour le MTQ, aurait des répercussions désastreuses sur les opérations de la Ferme Ste-Catherine.

Elle ferait en sorte de :

- éliminer la presque totalité de la superficie cultivable ;
- détruire, par la pollution sonore et visuelle, l'environnement calme et rural que possède l'emplacement. Cette ambiance est essentielle pour permettre la vente au détail en kiosque et les activités d'autocueillette ;
- diminuer la qualité du site pour la culture par l'apport de calcium provenant de l'entretien de l'autoroute ;
- priver la ferme de son approvisionnement en eau pour l'irrigation provenant d'un étang situé à l'est de la ferme.

Vu l'incompatibilité de voisinage entre une autoroute et la culture sans produits chimiques, il ne fait aucun doute que l'expropriation rendrait la ferme non viable et aurait des répercussions importantes dans la région. De plus, contrairement à plusieurs entreprises agricoles, la relève est assurée puisque Anne Forget, soussignée, a terminé son baccalauréat en agronomie et s'apprête à prendre en charge l'exploitation de la ferme.

Vous trouverez ci-jointes les signatures de plus de 2800 personnes en faveur d'un tracé de l'autoroute qui évite la partie cultivée de la Ferme Ste-Catherine. Cette pétition témoigne de l'attachement que les gens de Sherbrooke et des environs ont développé pour la ferme au cours des deux dernières décennies et de la place unique que cette entreprise occupe dans la communauté.

Nous attendons une réponse positive, avant le 20 décembre 2004, à notre requête d'inclure à l'étude d'impact au moins un tracé qui évite la partie cultivée de la Ferme Ste-Catherine. Dans l'éventualité où elle serait refusée, nous demanderons que soit tenue une consultation par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, nos salutations distinguées,

  
Luc Forget

  
Claire Blouin

  
Anne Forget, agronome

Ferme Ste-Catherine enr.  
2285 Ch. Ste-Catherine  
Rock-Forest (Québec) J1N 3B7  
Tél. 819 563-5881

C.C. :

M. Jean Charest, premier ministre du Québec et député de Sherbrooke  
Mme Monique Gagnon-Tremblay, vice-première ministre du Québec, députée de St-François  
Mme Françoise Gauthier, ministre de l'Agriculture  
M. Alain Roy, directeur, MAPAQ Estrie  
M. Thomas Mulcair, ministre de l'Environnement  
M. Serge Cardin, député fédéral de Sherbrooke  
M. Roger Lefebvre, président, Commission de protection du territoire agricole du Québec  
M. Laurent Pellerin, président, Union des producteurs agricoles du Québec  
M. Noël Landry, président, Union des producteurs agricoles de l'Estrie  
M. André Harvey, président, Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
M. Lauréat Thériault, chargé du projet au ministère des Transports  
M. Pierre Morency, président, Les Amis de la Terre, section Estrie

# Pétition

**Pour : « un tracé du prolongement de l'autoroute 410  
qui évite la partie cultivée de la Ferme Ste-Catherine »**

Comportant plus de 2800 signatures recueillies à la Ferme  
Ste-Catherine entre le 28 août 2004 et le 10 novembre 2004.

Préparé par :

**Ferme Ste-Catherine enr.**

2285 Ch. Ste-Catherine  
Rock-Forest (Québec) J1N 3B7

En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c.a.-2.1), le BAPE a masqué des renseignements personnels dans ce document.

